

L'Exclusion, une catégorie mouvante

L'ouvrage de R. Lenoir
« les Exclus »⁽¹⁾ date de 1974.

Par cet ouvrage, il construit une nouvelle catégorie, dont il cherche à définir les contours.

Elle comprend environ 6 millions de personnes qui se répartissent en trois groupes : les inadaptés physiques (2 millions), les débiles mentaux (1 million), les inadaptés sociaux (3 millions). Les inadaptés sociaux sont d'une part les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (650 000, dont 300 000 retraités et 170 000 délinquants) et d'autre part les adultes (300 000 malades mentaux, 165 000 suicidaires, 200 000 alcooliques, 260 000 délinquants, 150 000 marginaux et asociaux, et des groupes vulnérables comme les 200 000 français musulmans).

Cette catégorisation, qui ne résume évidemment pas l'ouvrage, porte la marque de cette époque où sont instaurées trois prestations qui réorganisent le paysage social et font sortir de la misère les « filles mères », les vieux sans retraites et les handicapés : l'allocation parent isolé, le minimum vieillesse, l'allocation adulte handicapé. R. Lenoir a été un des acteurs majeurs de ces réformes.

Il n'empêche, 25 ans ce n'est pas bien loin, et pourtant ces catégories nous font quand même un effet assez bizarre. Le contexte a tellement changé que le sens même de ces catégories nous échappe : les notions d'inadaptation physique ou sociale et de débilité ne sont plus en usage pour décrire l'exclusion.

L'arrivée du chômage de masse a bouleversé les représentations de l'exclusion : en 1974, avant le premier choc pétrolier, il y a 500 000 chômeurs, dont 60 000 de longue durée, et le Président

Pompidou estimait peu avant qu'un mouvement révolutionnaire serait probable si par malheur on atteignait le million. En 1998, on avait plus de trois millions de chômeurs dont un de longue durée.

Les populations qui sont désignées comme exclues avec les politiques sociales des années 1980/1995 se définissent désormais selon deux axes :

- *Celui de leur insertion*, ce qui amène à s'adresser non pas à des individus, mais à des champs de problèmes : quartiers en difficul-



té, jeunes sans qualification, enfants en échec scolaire, sans domicile fixe, et tout récemment habitants des DOM par la loi du 13 décembre 2000. Ces publics ne sont pas empêchés de travailler pour des raisons d'âge ou de handicap, mais pour des raisons sociales ou culturelles. En d'autres temps, on aurait parlé du lumpen prolétariat.

- *Celui de leurs revenus*, qui devient le critère « robuste »*, comme disent les statisticiens,

permettant de définir l'exclusion : le RMI et la CMU sont les deux prestations qui incarnent le mieux ces politiques. C'est sur cette base des minima sociaux que va réapparaître le chiffre de 6 millions d'exclus. Ce chiffre est d'une étrange solidité moins par référence à un chiffre précis, que par ce qu'il désigne le dernier décile de la population, sur lequel vont se construire les objectifs des politiques sociales (sur ces sujets, voir en particulier les deux tomes du rapport 2000 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion).

Les catégories des politiques sociales ont une durée de vie limitée, guère plus d'une décennie. Le renversement brutal du marché du travail est en train de modifier complètement les références : il est étonnant de voir qu'en deux ans on est passé de l'idée commune que tout le monde pouvait se retrouver SDF et qu'il n'y avait pas de travail pour tous à celle de la pénurie de main d'œuvre. L'opinion, convenablement mise en forme par des débats douteux sur la trappe à pauvreté qu'aucune étude sérieuse n'a pu prouver, s'est renversée : le RMI est désormais majoritairement perçu négativement, comme un moyen discutable d'entretenir aux frais du contribuable des « paresseux et des marginaux ». Les discours politiques aux Etats-Unis ou en Angleterre le disent avec encore plus de brutalité, pour légitimer le Workfare**.

D'autres questions sont en voie de constitution autour des travailleurs pauvres, de la délinquance des jeunes à la dérive, des nouveaux migrants qui ne proviennent plus des reliquats d'une histoire coloniale. ■

Olivier QUEROUIL

Conseiller technique
Fonds CMU

BIBLIOGRAPHIE :

(1) « Les Exclus, un français sur dix » de René LENOIR
Ed Seuil 1989

* *Robuste* veut dire que ce n'est pas très malin, mais simple et efficace par rapport à l'objectif recherché.

** *Workfare* : Aide publique fournie sous la condition, d'une part, que le bénéficiaire ait un comportement actif de recherche d'emploi ou, à défaut, suivi une formation, et d'autre part, qu'il ne refuse pas les propositions d'embauche qui lui sont faites.
S'oppose au terme anglo-saxon welfare qui, lui, ne suppose pas de contrepartie à l'aide.